

Tableau synthèse du soutien offert

Soutien	Organismes					
	Partenaires			Collaborateur		
	A	B	C	A	B	C
Aide professionnelle	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Formation	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Promotion par la programmation des loisirs (Zone Loisirs)	¼ de page par parution	1/8 de page par parution	1/8 de page par parution	¼ de page par parution	1/8 de page par parution	1/8 de page par parution
Promotions par d'autres outils (site web, Facebook, affichage sur babillards municipaux) Selon Politique de communication municipale, en vigueur	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Assurance responsabilité civile offerte par UMQ	80% du tarif total	40% du tarif total	20% du tarif total	80% du tarif total	40% du tarif total	20% du tarif total
Prêt de locaux, terrains et plateaux : Pour la vie démocratique (réunion du c.a., AGA) = Gratuité	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Prêt de locaux, terrains et plateaux de la Municipalité Pour les activités récréatives ¹ (Centre Meredith non inclus)	24 heures/année gratuites	16 heures/année gratuites	10 heures/année gratuites	24 heures/année gratuites	16 heures/année gratuites	10 heures/année gratuites
Entreposage ²	✓			✓		
Prêt de matériel et d'équipement	✓	✓		✓	✓	
Transport et installation de matériel ³	✓	✓		✓	✓	
Soutien financier pour formation ⁴	✓ Avec approbation			✓ Avec approbation		

Légende

¹ Activités régulières récréatives : toute activité sportive, culturelle, sociale ou patrimoniale offerte pour un groupe ou l'ensemble d'individus dont la majorité réside sur le territoire de Chelsea.

Suite de la légende du tableau de synthèse

¹ **À noter** : les heures excédant le nombre d'heures gratuites accordées seront facturées au tarif de groupe en vigueur. Les heures gratuites inutilisées ne peuvent être accumulées.

Sont exclus : le Centre Meredith ainsi que toutes rencontres ou activités à caractère politiques.

² Une demande pourra être déposée et elle sera étudiée en fonction du statut, des priorités et des ressources municipales disponibles.

³ Le transport et l'installation de matériel et d'équipement doivent se faire durant les heures régulières de travail des employés municipaux. Toutefois, si l'installation ou le transport est indispensable hors de ces heures, le coût réel engendré pour cette intervention sera facturé à l'organisme.

⁴ Les membres d'un organisme reconnu par la Municipalité peuvent bénéficier de participation à des sessions de formation liées à leur champ d'activités, afin d'améliorer leur fonctionnement. Voir les conditions d'admission à ce soutien, dans la Politique de soutien page 17 au point 4.1 de la section Soutien financier, de la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes communautaires de Chelsea.

